

Pour vous qui débutez en enseignement:

Vous vous posez peut-être des questions au sujet de ...

- la gestion de classe;
- le contenu disciplinaire;
- la progression des apprentissages;
- l'évaluation des apprentissages;
- la motivation des élèves;
- les enfants en difficulté d'apprentissage ou de comportement;
- la communication avec les parents;
- les adaptations, les modifications et les plans d'interventions;
- les outils technologiques;
- les ressources disponibles;
- ou tout autre sujet.

Vous êtes invités à participer à l'un ou l'autre des volets offerts pour:

- être accueilli et accompagné avec bienveillance;
- être écouté et pour échanger;
- être soutenu avec respect

Pour plus d'information, vous contactez la personne responsable du programme ou votre direction d'école.



Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Siège social
157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 4N3
www.cscotesud.qc.ca

Marie-Eve Labrecque

Enseignante au primaire
Responsable du programme d'accompagnement des jeunes enseignants (PAJE)

Téléphone :
418 248-1001, poste 2258
Télécopieur :
418 248-9797
marieeve.labrecque@cscotesud.qc.ca

PAJE

programme d'accompagnement des jeunes enseignants de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud



Commission scolaire de la Côte-du-Sud





UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Intentions du programme

Pour le nouvel enseignant de 5 ans et moins d'expérience des niveaux préscolaire, primaire et secondaire (novice ou mentoré):

- Faciliter l'entrée dans la profession pour lui permettre de se familiariser avec la réalité scolaire;
- Favoriser une insertion harmonieuse;
- Apporter du soutien dans la prise en charge des responsabilités liées aux différentes tâches qui lui sont confiées;
- Répondre à ses besoins en matière de formation continue.

Pour l'enseignant d'expérience (mentor):

- Mettre en valeur son expérience au service du milieu

Principe de base de tous les acteurs:

respect et confidentialité des échanges

Description du programme

Ce programme d'accompagnement des jeunes enseignants comprend six mesures de soutien. Tout en profitant du service d'accompagnement pédagogique (S.A.P.) et de dépannage dans l'école, les enseignants débutants peuvent s'inscrire au volet de mentorat. Aussi, une formation d'accueil est offerte aux enseignants contractuels. Des services sont aussi offerts aux suppléants ainsi qu'aux stagiaires en fin de formation initiale.



Volets

-Journée d'accueil pour les personnes contractuelles

-Mentorat

-Dépannage dans l'école

-Service d'accompagnement pédagogique (S.A.P.)

-Formation pour les suppléants

-Information aux stagiaires